



La lettre des Certifiés d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Christine MOINE-UIBER	LPO Hôtelier Tourisme Gascogne à TALENCE Responsable académique 2nd degré
Evelyne FAUGEROLLE	Collège Les Lesques à LESPARRÉ Elue à la CAPA des certifiés
Patricia ESCAPIL	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés
Laurence NAUMOT	LG René Cassin à BAYONNE Elue à la CAPA des certifiés
Vincent FAUVEL	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
Evelyne BRUN	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Elue à la CAPN des Certifiés
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°8
25 février 2013



MUTATIONS : Bientôt les résultats de l'Inter

Vous avez peut-être reçu par SMS ou mail votre **projet** de mutation. Attention, ce n'est qu'un **projet**. Le travail des CAPN consiste à affiner et modifier autant que possible les projets pour les rapprocher au plus près de vos vœux.

Les résultats définitifs du mouvement inter seront connus de façon certaine entre le 6 et le 11 mars. Ci-dessous le détail par discipline. Ce calendrier est prévisionnel et peut être modifié :

Mercredi 6 mars	matin	Arts appliqués SII
	après-midi	Documentation Eco Gestion/Bureautique Info gestion SES, Technologie
Jeudi 7 mars	matin	Lettres classiques Lettres modernes Philosophie
	après-midi	Allemand, Espagnol, Italien Sciences physiques Physique appliquée
Vendredi 8 mars	matin	CPE Mathématiques SVT
Lundi 11 mars	matin	Arts plastiques Education Musicale Histoire géographie
	après-midi	Anglais, langues régionales Langues rares, langue des signes

Le SE-UNSA vous accompagne pendant cette période cruciale et organise une permanence téléphonique du 28 février au 14 mars. Quatre lignes téléphoniques spéciales seront mises en service au secrétariat national du SE-UNSA :

01.44.39.23.16 - 01.44.39.23.26 - 01.44.39.23.36 - 01.44.39.23.46

Par ailleurs, votre section académique organise également des permanences pendant les vacances d'hiver du 4 mars au 15 mars.

N'hésitez pas à nous y contacter (05 57 59 00 20) ou à prendre rendez-vous pour toute information relative aux résultats de l'inter ou au mouvement intra.

Pour information, 409 collègues certifiés ou agrégés de l'académie ont participé à l'Inter.

Adieu au jour de carence !

C'était l'une des revendications fortes du SE-UNSA. Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction Publique, annonce que le gouvernement reviendra sur le jour de carence décidé en 2011 par le gouvernement Fillon, considérant cette mesure comme "injuste, inutile, inefficace et humiliante".

En contrepartie, les contrôles seront renforcés, notamment sur les arrêts répétitifs et de courte durée.

Le SE-UNSA se félicite de cette décision très attendue et remercie tous les collègues qui ont participé à la pétition en ligne.

MUTATIONS : Anticipez le mouvement Intra-académique

La circulaire rectorale fixant les règles et le barème de points pour le mouvement intra-académique n'est pas encore parue à l'heure où nous publions. Dès sa parution, les adhérents du SE-UNSA recevront une publication "spéciale Mut-Intra".



La période de formulation des voeux devrait commencer à la rentrée des vacances d'hiver.

Nous vous conseillons de réunir dès à présent les pièces justificatives de votre situation familiale, et notamment le justificatif de la résidence professionnelle de votre conjoint si vous envisagez de demander un RC, ainsi que les pièces pouvant justifier d'éventuelles années de séparation.

Les délais sont courts.

La section académique du SE-UNSA tiendra une permanence pendant les vacances d'hiver. N'hésitez pas à nous contacter ou/et à prendre rendez-vous. Nous pourrions répondre à toutes vos questions relatives au mouvement Intra.

Titularisation : le SE-UNSA entendu sur la question du CLES

C'est une revendication que le SE-UNSA a porté avec conviction et ferveur à chaque fois qu'une réunion officielle s'est tenue, et à chaque audience au Ministère. Une fois encore, nous avons été entendus.

Un décret est en préparation qui lèverait l'obstacle à la titularisation que constituait la non-détention du CLES2 et du C2I2E. Par ailleurs, la préparation au CLES2 serait à terme intégrée à la formation dispensée par les ESPE.

Les lauréats 2012 et 2013 qui ne seraient pas titulaires de ces 2 certifications pourront suivre ces formations dans le cadre du PAF et n'occasionnera donc aucun frais supplémentaires.

Nous remercions tous les collègues signataires de la pétition que le SE-UNSA avait lancée dès le premier trimestre de l'année scolaire.

Calendrier : quelques dates à retenir

Groupe de Travail "Congé Formation Professionnelle	19 mars
CAPA Liste d'aptitude des agrégés	25 mars
Groupe de Travail "dossiers médicaux mouvement intra"	14 mai
Groupe de travail "Barème mouvement intra"	16 et 17 mai
CAPA note administrative, accès à la hors classe	6 juin

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos fiches de suivi syndical reçues par courrier.

Elles sont téléchargeables sur notre site : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?rubrique43>

ET TOUJOURS : La pétition pour l'accès au corps des agrégés des certifiés de technologie.

Pour soutenir nos collègues certifiés de technologie qui à ce jour ne peuvent devenir agrégés, signez la pétition en ligne.

[Je signe la pétition \(http://www.se-unsa.org/spip.php?article5327\)](http://www.se-unsa.org/spip.php?article5327)

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>